

Demande d'exemption – Postulants hors Québec

Assurance de personnes et assurance collective de personnes

Ce formulaire s'adresse à tout représentant qui :

- réside dans une province ou un territoire du Canada autre que le Québec;
- souhaite exercer dans la discipline de l'assurance de personnes ou de l'assurance collective de personnes, ou dans une de leurs catégories de discipline au Québec;
- a réussi l'examen 01-111 [Établir une pratique professionnelle éthique, conforme aux règles encadrant le secteur de l'assurance de personnes](#) dans sa province ou son territoire de résidence;
- souhaite se prévaloir d'exemptions légales prévues à l'article 53 du [Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant](#) (si applicable).

Droits d'accès et de rectification

Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou demander qu'ils soient rectifiés s'ils sont inexacts, incomplets ou équivoques, ou si leur collecte, leur communication ou leur conservation ne sont pas autorisées par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1. Pour toute question à ce sujet, nous vous invitons à consulter notre site Web, à la page [Accès à l'information](#).

Note importante

Nous vous recommandons d'obtenir l'accès aux services en ligne de l'AMF en remplissant une « Demande d'inscription aux services en ligne – Non-résidents du Québec » avant de soumettre votre demande d'exemption.

Suivant l'analyse de votre demande, l'AMF vous fera parvenir une communication officielle afin de vous signifier l'acceptation ou le refus de la demande.

Notez que si vous refusez ou omettez de nous fournir les renseignements ou documents demandés, nous ne pourrons pas traiter la présente demande. Les informations relatives aux exemptions légales prévues à l'article 53 du Règlement sont disponibles sur le site Web de l'AMF¹.

1 Devenir professionnel > Assurance de personnes > Formation obligatoire > Représentant d'une province ou d'un territoire du Canada

Centre d'information

Sans frais : 1 877 525-0337

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Partie 1 – Information d'identification

Renseignements

N° de client (10 chiffres), le cas échéant

Mme Prénom(s) Nom
M.

Date de naissance : Langue de correspondance : Français Anglais

Adresse résidentielle

N° d'immeuble Rue App.

Municipalité Province Code postal

N° de tél. (domicile) N° de tél. (travail) Poste

N° de tél. (cellulaire) Adresse courriel personnelle

Partie 2 – Déclaration

Veillez répondre aux questions suivantes :

1. Résidez-vous au Québec? Oui Non
2. Détenez-vous une autorisation légale d'exercer dans une autre province ou un territoire du Canada? Oui Non
 - 2.1 Si oui, de quelle province ou de quel territoire :
 - 2.2 Si oui, quel est le titre officiel de votre autorisation légale d'exercer :
3. Avez-vous pratiqué un minimum de 24 mois au cours des 36 derniers mois dans cette discipline ou catégorie de discipline dans cette province ou ce territoire? Oui Non

Note importante

Toute pièce justificative manquante retardera le traitement de votre demande.

Des pièces justificatives supplémentaires pourraient être exigées

Centre d'information

Sans frais : 1 877 525-0337

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Partie 3 – Pièces justificatives canadiennes

Postulants ayant pratiqué MOINS DE 24 MOIS au cours des 36 derniers mois dans leur province ou territoire

Veillez annexer à ce formulaire une photocopie des documents suivants :

1. Numéro RCPA

2. Copie du certificat de pratique canadien

Ce document délivré par une autorité compétente démontre que vous étiez titulaire d'une autorisation légale d'exercer alors que vous résidiez à l'extérieur du Québec. Elle doit être équivalente au certificat de représentant demandé au Québec.

3. Document officiel attestant la réussite de l'examen 01-111

Ce relevé de notes officiel est émis par le régulateur ou par son mandataire et démontre la réussite de l'examen 01-111 « Établir une pratique professionnelle éthique, conforme aux règles encadrant le secteur de l'assurance de personnes ».

4. Preuve de résidence canadienne

C'est la preuve que vous résidiez dans une province ou un territoire du Canada autre que le Québec au moment où l'autorisation légale a été décernée par l'autorité compétente. Cette preuve doit inclure votre nom et votre adresse. Les **preuves de résidence valides** suivantes sont acceptées :

- Permis de conduire d'une autre province ou d'un territoire du Canada;
- Facture de taxes municipales ou scolaires;
- Correspondance postale gouvernementale;
- Facture récente d'une entreprise de fourniture d'énergie, de services téléphoniques résidentiels ou de câblodistribution;
- Carte d'hôpital accompagnée de la carte d'assurance maladie avec photo;
- Relevé d'emploi ou bulletin de paie;
- Certificat ou relevé d'assurance habitation ou automobile;
- Relevé de notes d'un collègue ou d'une université canadienne;
- Relevé bancaire;
- Reçu de changement d'adresse délivré par Postes Canada.

Partie 3 – Pièces justificatives canadiennes (suite)

Postulants ayant pratiqué 24 MOIS OU PLUS au cours des 36 derniers mois dans leur province ou territoire

Veillez annexer à ce formulaire une photocopie des documents suivants :

- 1. Numéro RCPA**
- 2. Copie du certificat de pratique canadien**
Ce document délivré par une autorité compétente démontre que vous étiez titulaire d'une autorisation légale d'exercer alors que vous résidiez à l'extérieur du Québec. Elle doit être équivalente au certificat de représentant demandé au Québec.
- 3. Document officiel attestant la réussite de l'examen 01-111**
Ce relevé de notes officiel est émis par le régulateur ou par son mandataire et démontre la réussite de l'examen 01-111 « Établir une pratique professionnelle éthique, conforme aux règles encadrant le secteur de l'assurance de personnes ».
- 4. Historique officiel du droit de pratique canadien**
Ce document délivré par une autorité compétente démontre que vous avez pratiqué pendant au minimum 24 mois au cours des derniers 36 mois dans la discipline ou catégorie de discipline dans laquelle vous souhaitez pratiquer au Québec.
- 5. Attestation détaillée de l'employeur**
Ce document est fourni par une entreprise pour le compte de laquelle vous avez agi et établit que vous avez exercé les activités relevant de la discipline ou de la catégorie de discipline dans laquelle vous souhaitez pratiquer au Québec.

Partie 4 – Pièce d'identité canadienne

Si vous n'avez pas accès aux services en ligne de l'AMF, veuillez fournir une pièce d'identité parmi les suivantes.

Veillez annexer à ce formulaire une photocopie de l'une des preuves d'identité canadiennes valides suivantes (veuillez aussi cocher la preuve d'identité) :

Certificat de naissance délivré par le Directeur de l'état civil du Québec ou par une autre autorité provinciale ou territoriale	Carte ou certificat de citoyenneté
Confirmation de résidence permanente (IMM5292 ou IMM5688)	Passeport canadien
Carte de résident permanent	Permis de travail

Centre d'information

Sans frais : 1 877 525-0337

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Partie 5 – Déclaration relative aux renseignements fournis

Je déclare que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets. Je déclare utiliser mon nom tel qu'il est énoncé sur l'ensemble de mes preuves d'identité canadiennes valides. Je joins toutes les pièces justificatives exigées pour le traitement de ma demande.

Mme

Prénom

Nom

M.

Signature

Date

Faites parvenir votre formulaire par l'entremise des services en ligne de l'Autorité, accessibles par notre site Web, au www.lautorite.qc.ca. Choisissez l'onglet « Autre » du menu principal des services en ligne, sélectionnez la rubrique « Autres demandes » et sélectionnez « Autre demande – Qualification ».